

DOSSIER DE DECLARATION D'UN ELEVAGE

A transmettre **en 2 exemplaires** à :

- DDCSPP des Landes 1 place Saint Louis 40 000 Mont de Marsan

Lettre de déclaration de l'exploitant, datée et signée, précisant :

- * l'identité du gérant (nom et prénom), s'il s'agit d'un groupement, le préciser (GAEC, EARL...), adresse, n° de téléphone de la personne en charge du dossier,
- * l'installation : emplacement précis : dpt, commune, lieu-dit
- * situation administrative de l'établissement : indiquer les Ets déjà présents sur le site et leur classement
- * nature et volume de l'activité : rubrique de classement, nature de l'activité, volume

Plan de situation à l'échelle du cadastre faisant apparaître toutes les installations (bâtiments et parcours. Ce plan devra être parfaitement légendé (utilisation de couleurs conseillée) de façon à préciser dans un rayon de 100 mètres autour des installations parcours compris, l'affectation de tous les bâtiments (habitations de l'exploitant, habitations occupées par des tiers, granges...); les cours d'eau, voies de communications, forages destinés à l'alimentation en eau potable, autres forages...

Note-bâtiment/parc précisant, (avant et après extension) l'affectation de chaque bâtiment et de chaque parcours (espèce animale, nombre d'animaux hébergés simultanément, âge des animaux à leur entrée et leur sortie de l'installation, durée des vides sanitaires)

* pour les élevages de volailles, un bilan sur l'ensemble de l'élevage permettra de définir la capacité maximale de l'installation, exprimée en nombre d'animaux-équivalents ;

Représentation graphique du programme annuel de production doit être réalisée si la capacité maximale théorique de l'élevage excède 20 000 animaux-équivalents

Note déjection précisant sous quelles formes sont recueillies les déjections actuelles et projetées (lisier, fumier, fientes, humides, fientes sèches...) le volume recueilli annuellement pour chaque type de déjection, la concentration en azote de chaque type de déjection.

La quantité à épandre annuellement, exprimée en KG d'azote sera ainsi chiffrée.

Pour ces calculs, vous voudrez bien utiliser les normes « CORPEN »

Note Epandage décrivant les parcelles retenues pour l'épandage (références cadastrales des parcelles, superficies, types de culture pratiqués, périodes d'épandage, superficie épandable après déduction des périmètres de protection des tiers, des cours d'eau, des forages

Un plan de ces parcelles à l'échelle 1/25 000 ou, à défaut, à l'échelle du cadastre, doit être joint

Relevé parcellaire d'exploitation, dans le cas de parcelles exploitées par des tiers une convention de mise à disposition des terres accompagne ce relevé

Compte tenu de la superficie totale des terrains d'épandage et de la quantité d'azote à épandre, la quantité d'azote par hectare doit être estimée

CREATION ou EXTENSION d'ELEVAGE SOUMIS à DECLARATION – VOLAILLES

Au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement

NOM – Prénom : _____ Raison Sociale : _____

Adresse complète : _____

Tél : _____

Sollicite l'exploitation d'un élevage de : _____

Lieu d'implantation sur la commune de : _____ parcelle : _____ section : _____

Nature de la demande :

Création extension aménagement réaffectation Nom du groupement : _____

Effectif présent

Espèce	Cheptel actuel	Cheptel concerné par le projet	Total animaux	équivalence	Total animaux-équivalents
Canards prêts à gaver				X 2	
Canards en gavage				X 7	
Poulets				X 1	
autres					

Classement au titre des installations classées

Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	A, DC, D
2111-2 Volailles, gibier à plumes	a) plus de 30 000 animaux-équivalents	
	b) de 20 001 à 30 000 animaux-équivalents	
	c) de 5 000 à 20 000 animaux-équivalents	

Situation du projet par rapport au voisinage (préciser les distances en mètres dans le tableau)

	Habitation ou local occupé par des tiers	Puits, forages et sources	Cours d'eau	Zone destinée à l'habitation d'après document d'urbanisme
Bâtiment d'élevage en projet				
Bâtiments de l'élevage existants				
Fumière				
Fosse à lisier				
Parcours des volailles				

Mode d'exploitation des canards prêts à gaver**Mode de logement**

Nombre de bâtiments fixes d'élevage : _____ Nombre de canetonières : _____

Alimentation et abreuvement : à l'intérieur à l'extérieur Production d'effluent : lisier fumier

Durée d'élevage : _____ nombre de bandes par an : _____ nombre d'animaux par bande : _____

nombre de bandes en présence simultanée avec les canetons : _____ nombre d'animaux produits par an : _____

périodicité de mise en place des canetons dans la canetonière : _____ semaines

durée de vide sanitaire : _____ canetonière _____ tunnels

parcours clôturés : _____ devenir des effluents : stockage en fumière stockage au champ

Production d'azote maîtrisable dans le bâtiment (référence corpen)

Alimentation et abreuvement (ou)	Nombre de canards prêts à gaver produit par an	Azote/animal produit	Production d'azote en kg
Intérieur		X 69 grs (8g pour 3s et/ou 10 g pour 4s en canetonière)	=
extérieur		X 25 grs (8g pour 3s et/ou 10 g pour 4s en canetonière)	=
Total			

Production d'azote non maîtrisable sur les parcours

Alimentation et abreuvement (ou)	Nombre de canards prêts à gaver produit par an	Azote/animal produit	Production d'azote en kg
Intérieur		x 60 grs	=
extérieur		x 87 grs (pour 9 s sur les parcours)	=
Total = A			

Les parcours

Bâtiments (canetonnière ou tunnel)	parcours	commune	Section et n° de parcelle	Superficie du parcours	Durée du vide sanitaire
Canetonnière					
Tunnel n°					
Tunnel n°					
Tunnel n°					
Total de la superficie des parcours = B					

Charge d'azote non maîtrisable sur les parcours A = _____

Superficie des parcours B = _____

Charge à l'hectare A/B = _____ doit être inférieure à 350 kg

Type de culture mise en place pour reconstituer le couvert végétal / _____

Mode d'exploitation des canards en gavage**Mode de logement**

Nombre de salles de gavage : _____

Nombre total de places : _____

Nombre de canards gavés par an : _____

Durée en jours de chaque bande : _____ nombre de bandes par an : _____

Durée de vide sanitaire : _____

Production de lisier

Nombre de places de gavage x nombre de bandes par an	30 litres de lisier x nombre de canards produits par an (45 litres en épinette)	Production annuelle	Production mensuelle

Fosse – capacité de stockage

	Type de fosse (caractéristique)	couverte	Profondeur réelle	surface	Capacité réelle en m3	Capacité utile en m3
Existant						
Projet						
TOTAL						

Capacité réelle : volume total de la fosse

Capacité utile : volume calculé en tenant compte d'une réserve de :

- 50 cm de hauteur pour fosse extérieure non couverte
- 40 cm de hauteur pour fosse sous caillebotis
- 25 cm de hauteur pour fosse extérieure couverte

Autonomie de stockage

Capacité utile des ouvrages de stockage	Production mensuelle de lisier en m3	Volume mensuelle d'eau de pluie sur les fosses non couvertes	Capacité de la fosse en mois

Production d'azote maîtrisable dans le bâtiment (référence corpen)

Nombre d'animaux gavés par an	61 grs d'Azote/animal	Production d'azote en kg

Mode d'exploitation des poulets**Mode de logement**

Nombre de bâtiments fixes d'élevage : _____ Nombre de cabanes mobiles : _____

Alimentation et abreuvement : à l'intérieur à l'extérieur

Production d'effluent : lisier fumier

Durée d'élevage : _____ nombre de bandes par an : _

nombre de bandes en présence simultanée : _____

nombre d'animaux par bande : _____ nombre d'animaux produits par an : _____

durée de vide sanitaire : _____

parcours clôturés : _____

devenir des effluents : stockage en fumière stockage au champ

Production d'azote maîtrisable dans le bâtiment (référence corpen)

Type de bâtiment	Nombre de poulets produit par an	Azote/animal produit	Production d'azote en kg
Bâtiment fixes		x 54 grs	=
Cabanes mobiles		x 51 grs	=
Total			

Production d'azote non maîtrisable sur les parcours

Type de bâtiment	Nombre de poulets produit par an	Azote/animal produit	Production d'azote en kg
Bâtiment fixes		x 12 grs	=
Cabanes mobiles		x 23 grs	=
Total = A			

Les parcours

Bâtiments	parcours	commune	Section et n° de parcelle	Superficie du parcours	Durée du vide sanitaire
Site 1					
Site 2					
Site3					
Total de la superficie des parcours = B					

Charge d'azote non maîtrisable sur les parcours A = _____

Superficie des parcours B = _____

Charge à l'hectare A/B = _____

Type de culture mise en place pour reconstituer le couvert végétal / _____

Bilan de l'azote de l'élevage de volailles**Production d'azote maîtrisable par les animaux**

Type d'animal	Nombre d'animaux produits par an	Quantité d'azote produit dans le bâtiment
Canards en gavage		
Canards prêts à gaver		
Poulets		
TOTAL		

